

## Guerre civile de 1266 à 1268

Le pays était alors en proie à la guerre civile. Les domaines d'Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX (Saint-Louis), représentant l'autorité royale, venaient d'être envahis au cours d'une guerre entre les puissants seigneurs féodaux du pays, Guillaume V Comptour, seigneur d'Apchon, et le vicomte de Murat.

Alphonse de Poitiers envoya aussitôt des troupes au secours de ses officiers, ainsi que des commissaires pour informer. Parmi ceux-ci était Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Toulouse.

Vers 1265, Eustache de Beaumarchais fut envoyé en Haute-Auvergne, par Alphonse de Poitiers, pour calmer les guerres entre les seigneurs locaux et introduire le pouvoir royal. Alphonse, comte de Poitiers, comte de Toulouse et de Rouergue, frère de Saint Louis, avait également reçu en apanage les territoires de la Couronne en Haute-Auvergne.

Pendant son séjour en Haute-Auvergne, Eustache de Beaumarchais épousa Marie ou Marine, fille unique et héritière de Déodat de Vigouroux, seigneur de Calvinet, et de Philippie de Salers. Elle était une des plus riches héritières du pays. Elle lui apporta les seigneuries de Calvinet, Roussy et Caylus qui venaient de son père, et les fiefs morcelés de Salers et Tournemire qui lui venaient de sa mère.

Eustache de Beaumarchais, en faveur auprès d'Alphonse de Poitiers, qui le nomma, en 1268, sénéchal du Poitou et bailli des Montagnes d'Auvergne, fit ériger un grand château à Calvinet de 1265 à 1271. Il combattit pendant cette période les bannis et faydits (hérétiques albigeois) qui s'étaient constitués en bandes dans cette région de Haute-Auvergne, avec des voleurs et brigands.

A la suite d'événements dont le récit ne saurait trouver place ici, il y eut de la part des divers seigneurs féodaux du Carladez une révision générale de leurs fiefs :

Les seigneurs de la région se divisèrent en deux groupes, les uns se reconnaissant vassaux du vicomte de Carlat, et les autres d'Alphonse de Poitiers. Parmi ces derniers fut Eustache de Beaumarchais, qui rendit hommage de sa terre de Calvinet entre 1266 et 1268. En septembre 1268, l'oncle de sa femme, Helme de Salers, chevalier, rendit hommage à Alphonse « pour le château de Salers et tout ce qu'il possède entre l'Auge et la Maronne ».

Ce bouleversement politique eut comme conséquence la guerre civile dont quelques faits permettent d'apprécier les ravages.

Les bandes enrôlées par les seigneurs du Carladez désolaient le pays et les contrées voisines. En 1267, les routiers étaient plus forts que chacun des deux partis qui s'unissaient parfois momentanément pour les combattre. C'est ainsi qu'ils cernèrent Henri II de Rodez, comte de Rodez, vicomte de Carlat, près d'Aurillac, et celui-ci courut un tel danger que les officiers royaux se virent obligés de requérir une levée des communes de Haute Auvergne et du Quercy. Les bourgeois de Figeac refusèrent de marcher hors de leur diocèse, alléguant leurs coutumes. De même, ils refusèrent de fournir leur contingent pour assiéger le château de Caylus.

La monarchie ne perdit par l'occasion d'affirmer dans cette circonstance son droit et son devoir de police supérieure.

Par arrêt du 8 novembre 1267, le parlement royal condamna les bourgeois de Figeac à l'amende, à raison de leur désobéissance. Il fallut assembler l'ost royal. Louis IX envoya son bailli de Bourges, Henri de Gandonvilliers, et son sénéchal du Périgord, Raoul de Trappes, avec les troupes de leurs provinces. Un des chevaliers de son hôtel, Nicolas de Menet, seigneur de Haute-Auvergne, reçut pareille commission et se joignit à eux. Les bandits furent refoulés des plaines de la prévôté

d'Aurillac, dans les gorges de la montagne où l'hiver dut empêcher de les poursuivre. Après quoi, l'ost royal regagna le centre et le sud-ouest de la France, sans avoir détruit le fléau.

Beaumarchais prit une part active à cette expédition ; la preuve en est qu'Alphonse le désigna en 1268, parmi les témoins à faire entendre dans son intérêt au sujet de l'affaire de Sénezergues. Son abstention eût été des plus surprenantes dans un conflit où ses intérêts étaient en jeu, aussi bien que ceux de son seigneur Alphonse.

Un incident fâcheux vint donner un caractère très aigu au conflit dans le moment même où l'on paraissait sur le point de s'entendre et où les efforts de tous étaient nécessaires contre les bandits :

Le pays de Bénazès (à peu près le canton de Montsalvy) était l'une des parties de son apanage à laquelle Henri de Rodez tenait le plus ; il en porta même le nom quelque temps. Ce petit pays de la vicomté de Carlat, avec la place de Montsalvy, sa capitale, confinait au comté de Rodez, dont il était l'héritier, sur un point stratégique de grande importance, à la jonction de trois provinces. Il commandait, non loin de son embouchure dans le Lot, l'entrée de la vallée de la Truyère, qui traverse le Carladez de part en part, dans le sens de sa longueur. Le maître du Bénazès était un danger pour ses voisins du Rouergue, de l'Auvergne et du Quercy, et le principal chevalier du vicomte, dans cette région, était Archambaud de la Roque, coseigneur de Sénezergues, voisin de Beaumarchais.

Le bailli des Montagnes, Geoffroy dit Troillart, répondit à l'aveu fait à Henri par Archambaud de la Roque, en s'emparant de son fief et en le mettant sous la main d'Alphonse. Cela fait, il assigna, vers le mois de décembre 1267, Raymond de Montsalvy, damoiseau, bailli de Bénazès, à comparaître devant lui au château de Sénezergues.

Ce château et sa châtellenie étaient indivis pour une grosse part entre Archambaud, vassal du vicomte de Carlat et Eustache de Beaumarchais qui entendait ne relever que d'Alphonse de Poitiers. L'officier rouergat s'y rendit, mais en armes, avec une escorte, dont deux sergents armés aussi, et il assiégea l'homme du prince dans la tour. Le bailli des Montagnes fit une sortie le second jour, tua Raymond de Montsalvy, blessa un des sergents et met les assiégeants en fuite.

A cette nouvelle, Henri de Rodez accourt, force le « repaire » de Sénezergues et porte plainte à l'apanagiste (janvier 1268). Cette affaire rompit les négociations. Le 16 janvier, Alphonse chargeait Guillaume Roux de faire une enquête sur la vérité des faits, d'en dresser un rapport écrit et de lui apporter à Paris le troisième ou le quatrième jour après la quinzaine de la Chandeleur.

L'enquête tourna contre les officiers d'Henri de Rodez. Elle constata aussi que ceux d'Alphonse avaient la possession légitime de la moitié indivise de Sénezergues, tour et fief qu'Henri s'était injustement emparé de tout. « Amendez vos torts, écrit le prince d'un ton de maître à Henri de Rodez, le 21 février 1268, de Longpont près Paris où il se trouvait, amendez vos torts et ceux de vos gens, nous sommes prêts à amender ceux des nôtres, s'ils sont établis ».

Il exigeait que, préalablement à toute action, Sénezergues fut évacué par son adversaire. Mais du côté des Rouergats, vassaux d'Aragon, on niait l'attaque à main armée et on ne voyait que le meurtre d'un des officiers de la maison de Rodez.

C'est dans ces circonstances qu'Eustache de Beaumarchais, que sa fidélité à Alphonse de Poitiers faisait considérer comme un fonctionnaire sûr, fut nommé bailli des montagnes d'Auvergne dans le courant de l'automne 1268 ou de l'hiver 1269, avec la mission de détruire les rassemblements des bandits qui désolaient l'Auvergne. Il concentra dans ses mains tous les pouvoirs supérieurs, militaires et judiciaires de la région. Il fut un dictateur dont la mission se résuma dans ces deux mots : **prendre et pendre**.